



Préparation du *more*

Ecorce préparée de l'Hibiscus tiliaceus, Pūrau

1. Récolte et écorçage des sections de *pūrau*

Pour commencer il faut repérer de jeunes branches ou rejets de *pūrau* (*Hibiscus tiliaceus*) et choisir des sections d'environ 2m de long et 2cm de diamètre maximum, qui seront prélevées.

La partie interne de l'écorce (le liber), blanche et lisse, est appelée en tahitien *more*. C'est cette partie qui est utilisée pour l'artisanat.

Les branches sont incisées de la pointe du couteau sur toute leur longueur et écorcées délicatement. L'écorce externe brune et le *more* se détachent ensemble.

Il est possible de détacher le *more* immédiatement, mais plus souvent c'est l'ensemble écorce et *more* qui est mis à tremper pour les assouplir. (cf. 3)



Branche dénudée laissant apparaître le more, lanière d'écorce et fleurs de pūrau.

2. Trempage des écorces de *pūrau*

Les écorces recueillies (ou le *more* seul) sont mises à tremper dans de l'eau de mer pendant une à deux semaines. Si le lieu est éloigné de la mer, il est possible de remplacer l'eau de mer de l'eau douce stagnante, voire boueuse.

Aux temps anciens, on utilisait en effet de l'eau boueuse dans laquelle on mettait à tremper les branches intactes. L'écorce et le *more* se détachaient facilement à l'issue de cette période (cette opération s'appelle le rouissage).

3. Mise à nu du more

Après macération, l'écorce externe et le *more* se séparent aisément. On retire délicatement l'écorce pour ne conserver que le *more*.

Les longues bandes de *more* sont mises à tremper dans de l'eau aditionnée de jus de citron.



4. Séchage du more

Les longues bandelettes de more doivent maintenant être séchées à l'abri du soleil. En effet, exposé au soleil, le *more* prend une teinte d'un jaunâtre qui ne rend pas très bien.

Une fois bien sèches, les lanières de *more* sont liées en gerbes. Elles sont prêtes à être utilisées ou teintées avec des bains de plantes tinctoriales.

5. (facultatif) Teinture des fibres de more

La teinture des fibres de *more* s'effectue par immersion dans un bain de teinture végétale, rinçage et séchage, toujours de préférence à l'ombre.

Les plantes de Polynésie permettent d'obtenir une large gamme de teintes, du jaune au noir en passant par l'orangé, le rouge, le brun, le violet, le bleu et le vert.



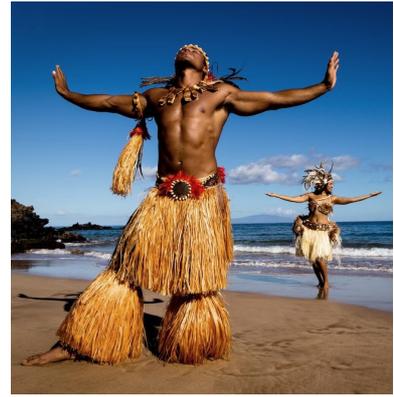
Fibres végétales teintées en teintures naturelles

http://www.tahiti-infos.com/Des-plantes-pour-colorier_a152670.html

6. Usages traditionnels du *more*

Les longues fibres de *more* peuvent être employées naturellement blanches ou teintées pour la fabrication des jupes des danseurs d'ori tahiti (*more*), des houppes ('*i*', *tāhiri*) qui soulignent les gestes des bras des danseuses et les jambes des danseurs, ou des guirlandes décoratives (*hei*).

Le *more* est aussi tressé pour former des cordes (*taura*) : attaches des chevrons ('*aho*) nœuds de charpente (*tāfare*), sandales de corde (*tīa'a more*), ceintures de jupes (*hātua more*), nattes (*pē'ue*), costumes (*ahu ori*)...



Les cordes plus grossières constituées de *taura pūrau* (lanière d'écorce interne épluchée, séchée et tordue sur elle même) servent à fabriquer des filets à oranges (*tōtō*), des sandales (*tīa'a*) et des filets de pêche ('*ūpe'a*).

